



DANS SA SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2026 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation selon l'art. 111 LATC à MM. Jeanneret et Aragon, ch. Du Monteiron 2, parcelle 650, pour l'installation d'un couvert à voitures.
- De délivrer le permis de construire à Albe Immobilier SA, parcelle 340, Rte de la Pale 5, concernant l'agrandissement de l'atelier existant – Création de locaux administratifs et d'un logement de service

La municipalité